

Le rôle de votre médecin traitant

Votre médecin traitant est celui qui vous connaît le mieux.

C'est lui le coordonnateur de votre parcours de soins. Il saura vous adresser à un médecin spécialiste pour éventuellement envisager une chirurgie d'une journée.

Dès votre sortie, votre médecin traitant sera tenu au courant de l'intervention qui a été pratiquée par l'envoi du compte rendu opératoire.

Après la visite post-opératoire avec le chirurgien, il redeviendra votre interlocuteur privilégié pour tout autre problème de santé.



Opéré le matin, à la maison le soir même



La chirurgie ambulatoire

La chirurgie ambulatoire

une chirurgie d'un jour, avec anesthésie, sans hospitalisation

La chirurgie ambulatoire comprend "les actes chirurgicaux et/ou d'explorations programmés". Ces actes sont réalisés dans les conditions techniques nécessitant la sécurité d'un bloc opératoire sous anesthésie générale ou locale, suivis d'une surveillance post-opératoire permettant votre sortie le jour même de votre admission.

Conditions pour en bénéficier

- Etre âgé de 6 mois et plus (le grand âge n'est pas une contre-indication),
- Etre habituellement en bonne santé,
- Ne pas souffrir d'une maladie lourde et instable,
- Etre accompagné pour le retour à domicile,
- Pouvoir être surveillé par un proche la nuit suivant l'intervention,
- Disposer d'un téléphone,
- Habiter à moins d'une heure de l'établissement hospitalier,
- Avoir un bon niveau de compréhension des explications données par le médecin.

Les interventions concernées

Les nouvelles techniques opératoires moins invasives et les anesthésies moins lourdes permettent désormais la réalisation de bon nombre d'interventions en ambulatoire.

Les actes les plus souvent pratiqués en chirurgie ambulatoire :

- Opération de la cataracte,
- Extractions dentaires,
- Opération des varices,
- Chirurgie ORL,
- Arthroscopie du genou,
- Décompression du canal carpien...

En pratique

● Avant le jour de l'intervention :

- Vous avez rendez-vous avec le chirurgien et l'anesthésiste. Ensemble, ils décident si vous pouvez bénéficier de ce mode de prise en charge.

● Le jour de l'intervention :

- Vous vous présentez dans l'unité ambulatoire,
- Vous êtes accueilli par le personnel infirmier qui vous installe dans une chambre et vous prépare à l'intervention,
- Le chirurgien réalise l'acte chirurgical
- Vous êtes installé dans une salle de réveil, puis dans votre chambre,
- Vous recevez la visite du chirurgien et de l'anesthésiste qui vérifient que vous êtes apte à sortir le soir même
- Au moment de votre sortie accompagnée, vous disposez d'une ordonnance vous permettant de maîtriser la douleur, un rendez-vous post-opératoire et un numéro de téléphone où l'équipe médicale ayant réalisé l'intervention est joignable 24h/24h. Le compte rendu opératoire est adressé à votre médecin traitant.

● Après l'intervention :

- L'équipe de l'unité ambulatoire est à votre disposition, pour résoudre tout problème ou inquiétude liés à l'intervention.

Ses atouts

La chirurgie ambulatoire n'est pas une médecine au rabais, elle est tout aussi sûre que la chirurgie traditionnelle.

● Pour le patient

- Peu de modification dans la vie quotidienne car la durée d'hospitalisation est très courte.
- Une désinsertion familiale atténuée,
- Une récupération plus rapide,
- Une réduction du risque d'infections nosocomiales,
- Une limitation du nombre d'exams inutiles
- Une diminution des risques de désorientation chez la personne âgée.

D'après une enquête de satisfaction menée auprès de 1000 patients ayant eu recours à la chirurgie ambulatoire en Haute et Basse-Normandie, 90% d'entre eux en sont satisfaits et 88% accepteraient à nouveau ce type d'intervention dans le futur.

● Pour la société

A un moment où les dépenses de santé sont de plus en plus difficilement contrôlables, une enquête nationale de l'Assurance Maladie démontre que la prise en charge en chirurgie ambulatoire génère des économies de santé.

Le coût global d'une intervention réalisée en chirurgie ambulatoire est toujours moins élevé que celui d'une opération réalisée en hospitalisation traditionnelle.